

8,4 millions d'euros engagés par le Département dans le cadre du Contrat de territoire du Grand Evreux

Après quatre contrats de territoire signés en décembre dernier, le Département poursuit sa politique de contractualisation avec les pays et agglomérations en approuvant le volet 2011-2013 du Contrat de territoire du Grand Evreux.

Depuis 2003, le Conseil général a entamé une démarche de contractualisation avec les territoires que sont les pays et les agglomérations dans le cadre du contrat 276.

Ainsi, entre 2007 et 2013, la Région Haute-Normandie, le Département de la Seine-Maritime et le Département de l'Eure vont se mobiliser à hauteur de 266 millions d'euros afin de soutenir la politique en faveur des contrats d'agglomérations et de pays.

Lors de la Commission Permanente de Décembre, quatre contrats de territoire ont été approuvés : le Contrat d'agglomération Seine-Eure, le Contrat de pays du Roumois, le Contrat de Pays Risle-Estuaire et le Contrat de Pays Risle-Charentonne pour un montant de 14 271 000 € que le Département apportera dans les trois ans à venir sur ces territoires.

Lors de la Commission permanente du 16 janvier 2012, le Département a validé le volet 2011-2013 du Contrat de territoire du Grand Evreux.

A ce titre, ce sont 8 409 617 € que le Département investit sur cette période pour financer les projets programmés, au côté des collectivités concernées et de la Région Haute-Normandie et, pour certains projets, d'autres financeurs comme l'Etat ou l'Europe.

Jean Louis Destans, président du Conseil général se félicite de *"la signature de ce nouvel engagement de notre Département auprès d'un territoire, particulièrement quand il s'agit de la principale agglomération départementale"*.

Contrat d'agglomération du Grand Evreux Agglomération

Le Grand Evreux Agglomération a élaboré un contrat de territoire dont le coût total s'élève à plus de 79 millions d'euros. Il se compose de 40 fiches actions déclinant la mise en œuvre de stratégies territoriales faisant suite aux réflexions conduites sur la période 2008-2010. La participation prévisionnelle du Département s'élève à 8,4 millions d'euros soit 11% du coût total du contrat. Parmi les actions que le Département s'engage à soutenir, on peut mentionner :

- la création de la Scène de Musiques Actuelles (SMAC) à Evreux ;*
- la construction d'une Salle de sports et de spectacles à Evreux ;*
- la construction d'un centre culturel et associatif sur la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent ;*
- la construction d'une Maison des associations sur la commune de Guichainville ;*
- la mise en œuvre de la charte forestière ;*
- le programme de revitalisation urbaine du quartier de Nétreville ;*
- les études relatives à la réhabilitation de la halle des expositions et du conservatoire d'Evreux.*

Les quatre Contrats de Territoire 2011-2013 signés en décembre :

- *Communauté d'agglomération Seine-Eure : 38 fiches actions pour une participation prévisionnelle du Département de l'Eure de 6,4 millions d'euros ;*
- *Pays du Roumois : 22 fiches actions pour une participation départementale de 1,46 millions d'euros ;*
- *Pays Risle-Estuaire : 29 fiches actions pour une participation départementale de 3,2 millions d'euros ;*
- *Pays Risle-Charentonne : 26 fiches actions pour une participation départementale de 3,3 millions d'euros*